



ENFANCE DU GLOBE

Pour tous les enfants, Education et Protection



Une vue des écoles détruites lors des violences intercommunautaires du 14 au 18 juillet à Koulé, N'Zérékoré et Beyla

Rapport Annuel 2013

Le maintien de la paix par la promotion de la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes en situation difficile



21/12/2013

Vue de la salle lors de la première rencontre entre les jeunes bénéficiaires du projet « PBF » et les membres de l'ONG ENFANCE DU GLOBE au CFP de N'Zérékoré

Promotion des Droits de l'enfant au sein de l'éducation



Images des Ministres d'un des soixante dix (70) Gouvernements des Enfants installés par ENFANCE DU GLOBE en partenariat avec l'UNICEF, l'IRE et les DPE des cinq (5) préfectures de la Région Administrative de N'Zérékoré.



Des outils développés par ENFANCE DU GLOBE pour la formation des élèves et des enseignants sur les droits de l'enfant ; l'école amie des enfants, amie des filles et le Gouvernement des enfants.



Election des Ministres des Gouvernements des Enfants dans les écoles

Matériel électoral local fabriqué afin de renforcer l'apprentissage de la citoyenneté des enfants à travers un vote reflétant leur réelle volonté démocratique.



Urne transparente



Isoloir

La Rédaction de ce Rapport a été rendue possible grâce à l'apport des Agents de terrain sur appui technique de la Direction Exécutive de l'ONG. © ENFANCE DU GLOBE, Décembre 2013.



Acronymes

AEDG : Association ENFANCE DU GLOBE
ALF : Apprendre le Long des Frontières
AMEF : Associations des Mères d'Elèves Filles
APEAE : Association des Parents et Amis de l'Ecole
AT : Agents de Terrain
CDE : Convention Relative aux Droits de l'Enfant
CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFP : Centre de Formation Professionnelle
DPE : Direction Préfectorale de l'Education
EAEAF : Ecole Amie des Enfants, Amie des Filles
EET : Espace d'Education Temporaire
ENAE : Ecole Nationale de l'Agriculture et de l'Elevage
GDE : Gouvernement des Enfants
IRE : Inspection Régionale de l'Education
MGF: Mutilations Genitales Feminines
PBF: Peace Building Fund
UNICEF: United Nation's International Children Emergency Fund
VBG: Violence Basée sur le Genre



Sommaire du Rapport

Mot du Directeur Exécutif.....	page 5
Présentation de l'ONG ENFANCE DU GLOBE.....	Pages 6 – 7
Présentation de nos actions de l'année	Page 8
Activité 1 : Mise en place de soixante dix (70) Gouvernements des Enfants dans les écoles de la Région Administrative de N'Zérékoré	Pages 9 - 14
Activité 2 : Réalisation d'une évaluation rapide des besoins en éducation suite aux violences intercommunautaires qui ont secoué les zones de Koulé, N'Zérékoré et Beyla entre le 14 et le 18 Juillet 2013.....	Pages 15 - 29
Activité 3 : Suivi des apprentissages, appui psychosocial et réinsertion socioprofessionnelle des jeunes en situation difficile dans les centres de formation professionnelle de N'Zérékoré et Macenta.....	Pages 30 - 31
Activité 4 : Organisation à N'Zérékoré, de la Journée Internationale des Volontaires sur mandat du chargé du programme de volontariat des Nations Unies en Guinée.....	Pages 32 - 36

© ENFANCE DU GLOBE, DECEMBRE 2013

www.enfanceduglobe.org

Ce rapport est également téléchargeable à partir de notre site web :

www.enfanceduglobe.org/RapportsAnnuels



Mot du Directeur Exécutif

Comme il est de coutume au terme de chaque année, je voudrais au nom de toute l'équipe d'ENFANCE DU GLOBE, souhaiter à tous nos partenaires techniques et financiers, nos meilleurs vœux de l'année 2014.

Que les relations de confiance et de respect réciproques qui ont caractérisé notre collaboration tout au long de l'année 2013 deviennent de plus en plus solides. Pour cette nouvelle année 2014, nous voulons également vous rassurer que la rigueur et l'attachement aux résultats qui ont caractérisé le travail d'ENFANCE DU GLOBE en 2013, continueront sur le même élan.

Chers partenaires, grâce à vos différents soutiens, l'année 2013 qui vient de s'achever a permis à notre organisation de réaliser une diversité d'activités en relation avec la promotion du droit des enfants à l'éducation, des droits de l'enfant au sein de l'éducation et la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes en situation difficile.

L'année qui vient de s'achever aura également été marquée par les tragiques événements qui ont secoué la région Administrative de N'Zérékoré. Du 14 au 18 Juillet 2013, une centaine de personnes ont été lâchement tuées dans les localités de Koulé, N'Zérékoré centre et Beyla parmi lesquelles, d'innocents enfants ainsi que les membres de leurs familles.

Pour tous ces enfants martyrs, nous demandons au TOUT PUISSANT de leur accorder sa grâce divine et de les accueillir dans son paradis.

A vous, enfants rescapés, affectés de près ou de loin par ces déplorables événements, nos condoléances les plus attristées et soyez rassurés qu'ENFANCE DU GLOBE reste à vos cotés afin de vous accompagner dans le processus de réalisation de vos Droits en amenant les sujets d'obligations à remplir leurs obligations tant au niveau national, communautaire que familial.

Bonne et heureuse année 2014 à toute et tous.



Niouma Serge LENO
Directeur Exécutif



PRESENTATION DE L'ONG ENFANCE DU GLOBE

Organisation Non Gouvernementale à but non lucratif, apolitique et non confessionnelle, ENFANCE DU GLOBE œuvre pour le bien être des enfants à travers la promotion d'une approche de développement basée sur les droits humains en général et les droits de l'enfant en particulier. Elle est régie par la Loi **L/014/AN** portant fixation du régime des Associations et ONG en République de Guinée et reconnue par le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation comme organisme de bienfaisance publique par Arrêté **numéro A/N 5533/MATD/ CAB/ SERPROMA/2012**.

La question de l'épanouissement des enfants qui intègre leur bien-être social, physique, psychique et mental d'une part et d'autre part, leur éducation et leur protection, au sens complet des termes, constitue la principale préoccupation de l'association.

ENFANCE DU GLOBE a été créée le 22 avril 2003 à l'université de Kankan, République de Guinée.

Mission de l'ONG :

Contribuer à la réalisation des droits de l'enfant en amenant les sujets d'obligations à remplir leurs obligations et en donnant plus de pouvoir aux enfants pauvres et exploités pour qu'ils réclament leurs droits dans les domaines de l'éducation, de la protection et de la santé.

Vision de l'ONG :

Les enfants de la Guinée sont bien portants, réussissent leur scolarité et voient leurs droits respectés dans un environnement de paix.

Approche de travail et domaines interventions :

L'approche principale qui guide nos interventions est la programmation basée sur les droits de l'enfant. A travers cette approche, ENFANCE DU GLOBE entend appliquer les principes des droits des enfants pour planifier, mettre en œuvre et contrôler les programmes dont le but ultime est l'amélioration de la situation des enfants des deux sexes, de sorte qu'ils puissent tous jouir pleinement de leurs droits et vivre au sein de sociétés qui reconnaissent et respectent leurs droits. Cela amène ENFANCE DU GLOBE à :

- ◇ Se concentrer sur les enfants les plus défavorisés et ceux qui font l'objet de discrimination ou, d'exclusion
- ◇ Considérer les enfants, les jeunes et les femmes, non pas comme des bénéficiaires passifs d'actions de développement, mais comme les acteurs de leur propre développement.
- ◇ Appliquer une approche inclusive et participative dans tout travail par laquelle les enfants, les jeunes et les femmes sont invités à participer.

Domaines d'intervention

ENFANCE DU GLOBE réalise actuellement des activités dans les domaines de l'éducation et de la protection. Des stratégies novatrices pour mieux prendre en compte les besoins des enfants en matière de santé sont actuellement en cours d'élaborations. Ainsi, les interventions de l'ONG dans les domaines de l'éducation et de la protection consistent à :

L'éducation : par la promotion du droit des enfants à l'éducation et des droits de l'enfant au sein de l'éducation ;

La protection : par le développement d'initiatives permettant d'identifier a priori, toute situation pouvant conduire à la violation des droits de l'enfant et qu'une action en amont permettrait de prévenir, d'éviter, ou de minimiser.

Dans les deux domaines et en termes macros, ENFANCE DU GLOBE :



- ◆ Organise des campagnes de mobilisation des communautés en faveur d'une éducation de base pour tous les enfants ;
- ◆ Renforce les capacités économiques des familles afin de les permettre de remplir leurs obligations vis-à-vis des enfants ;
- ◆ Promeut une éducation inclusive en focalisant les efforts sur la recherche d'apprenants qui sont parfois privés du droit à l'éducation à cause de la discrimination, de la pauvreté, du handicap, des conditions sociales, de l'isolement géographique ou d'autres formes de marginalisation ;
- ◆ Appui les enfants nécessiteux et autres ayant des problèmes spécifiques en matière de scolarisation et de protection;
- ◆ Améliore les environnements d'apprentissage en réduisant les obstacles physiques et psychologiques à la participation des élèves dans les écoles et les centres d'apprentissage formel ou non formel. Plus spécifiquement, en éliminant les brutalités et autres comportements néfastes en mesure d'empêcher les enfants de se concentrer sur leur apprentissage ;
- ◆ Fait de l'appui-conseil aux acteurs de l'école et en particulier, aux groupes d'enfants dans la formulation et la mise en œuvre de stratégies d'actions visant la promotion de leurs droits fondamentaux au sein des écoles et des communautés;
- ◆ Renforce les capacités des enseignants, des APEAE et autres structures intervenant au sein des écoles afin de permettre à chacun de jouer le rôle qui lui est dévolu dans le cadre du bien être des enfants ;
- ◆ Anime des camps de formation à l'intention des enseignants et des élèves afin de susciter en eux, une connaissance et un respect scrupuleux des droits de l'enfant ;
- ◆ Promeut les valeurs de paix de respect des droits humains chez les enfants et les jeunes à travers l'animation d'activités d'éducation à la paix, de résolution non violente des conflits, d'insertion socioprofessionnelle et d'animation de jeux éducatifs aux droits humains ;
- ◆ Elabore des manuels de formation et d'éducation des communautés aux droits de l'enfant par diverses approches etc.

Couverture géographique :

A ce jour, ENFANCE DU GLOBE intervient dans deux Régions que sont la Région Administrative de Kankan et celle de N'Zérékoré.

A N'Zérékoré tout comme à Kankan, ENFANCE DU GLOBE dispose de Bureaux adéquats en mesure d'accueillir tous les programmes d'activités de l'association. Le Bureau Régional d'ENFANCE DU GLOBE pour la Guinée Forestière est basé à N'Zérékoré, au quartier Ossud, près de la représentation du HCR. Celui de Kankan est au quartier Ex Aéroport, près du Bureau de Save the Children.



Présentation de nos actions de l'année

Comme annoncé dans le mot de la Direction Exécutive, ENFANCE DU GLOBE a réalisé cette année une diversité d'activités en relation avec les droits de l'enfant. Ce sont :

1. **La mise en place de soixante dix (70) Gouvernements des Enfants dans les écoles de la Région Administrative de N'Zérékoré ;**
2. **La Réalisation d'une évaluation rapide des besoins en éducation suite aux violences intercommunautaires qui ont sécoué les zones de Koulé, N'Zérékoré et Beyla entre le 14 et le 18 Juillet 2013 ;**
3. **Le suivi des apprentissages, l'appui psychosocial et la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes en situation difficile dans les centres de formation professionnelle de N'Zérékoré et Macenta.**
4. **L'organisation à N'Zérékoré, de la Journée Internationale des Volontaires sur le mandat du chargé du programme de volontariat des Nations Unies en Guinée.**

Les contextes, objectifs et résultats des actions ainsi réalisées se trouvent consignés dans les détails ci-dessous :



1. La mise en place de soixante dix (70) Gouvernements des Enfants dans les écoles de la Région Administrative de N'Zérékoré

Contexte et justification

Depuis la ratification quasi-universelle de la Convention des droits de l'enfant de l'ONU du 20 Novembre 1989, les Etats Africains, sans relâche, cherchent à remplir leurs obligations.

Cependant, la réalisation de certains droits de l'enfant, surtout, ceux liés à la survie, au développement, à l'éducation, à la protection et à la participation se heurte parfois à des intérêts divergents et à des réalités sociales difficiles à gérer.

En Guinée, il y a plusieurs décennies, nous assistons à une prise de conscience de plus en plus accrue. La stratégie de la simple expansion des écoles est en phase de montrer ses limites dans la mesure où la capacité de ces écoles à attirer et à retenir les enfants des zones défavorisées est insuffisante.

Aussi, plus d'attention est entrain d'être accordée au fait que l'école est un espace où se reproduisent les relations de pouvoir ainsi que des pratiques de domination et de discrimination.

Pour contrer tous ces facteurs sociaux et promouvoir la participation de tous à la création d'une école et d'une éducation de qualité fondée sur le droit, une diversité de structures d'enfants, dont les gouvernements des enfants sont dans un processus de mise en place. Leur présence devrait à terme, contribuer de façon significative à la création d'écoles, amies des enfants, amies des filles qui se caractérisent par :

- ◆ La garantie d'un environnement sain et hygiénique, avec de l'eau potable et des toilettes séparées pour filles et garçons ;
- ◆ La promotion d'une politique et des pratiques scolaires saines (écoles sans drogue, sans tabac, sans maltraitance et sans violences contre les enfants) ;
- ◆ L'offre de curriculum centré sur l'enfant, avec des méthodes pédagogiques actives, appropriées au niveau de développement et aux capacités des enfants ;
- ◆ Le développement de connaissances et d'apprentissages de base en lecture, écriture et calcul, ainsi que les compétences de vie courante ;
- ◆ Un suivi et une aide particuliers aux enfants en difficulté ;
- ◆ L'intégration de tous les enfants en leur donnant une égalité de chances ;
- ◆ Le respect de la diversité par la non-discrimination ;
- ◆ La défense et la protection de tous les enfants contre les abus et les violences aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école,
- ◆ Le dialogue entre enseignants et communautés par l'établissement de relations harmonieuses de collaboration entre les deux entités ;
- ◆ L'élaboration et la mise en œuvre de projets d'écoles etc.

En Guinée Forestière, malgré les efforts des organisations comme UNICEF et Plan, de nombreuses écoles n'abritent pas encore de Gouvernements des Enfants.

Comme conséquence, les enfants qui fréquentent ces écoles ne disposent d'aucun espace d'expression, ne participent pas à la vie de leurs écoles, ne sont pas initiés à la pratique de la citoyenneté et de la démocratie ; ne conçoivent et ne mettent aucune action en œuvre capable de contribuer à la promotion du respect de leurs droits au sein de l'éducation.

Sachant que cet état de faits représente une violation des droits reconnus aux enfants par la CDE en ses articles 28 et 29, ENFANCE DU GLOBE et ses partenaires ont plus que jamais trouvé nécessaire à



mettre en œuvre des actions visant non seulement à promouvoir les droits des enfants au sein de l'éducation, mais aussi, les permettre d'en jouir sans aucune discrimination.

C'est dans ce contexte que le projet de « Mise en place et de dynamisation de soixante dix (70) Gouvernements des enfants dans les communautés abritant des écoles ALF dans la Région Administrative de N'Zérékoré a été élaboré et mis en œuvre grâce au soutien technique de l'Inspection Régionale de l'Education de N'Zérékoré et le soutien financier de l'UNICEF ».

OBJECTIFS DU PROJET :

Objectif General : Ce projet visait à contribuer à promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté, l'exercice de la responsabilité et le développement des compétences de vie courante chez les enfants en milieux scolaires dans la région administrative de N'Zérékoré.

Plus spécifiquement, il visait à:

1. Renforcer les capacités de cent quarante (140) enseignants des écoles partenaires du projet sur les étapes de mise en œuvre des gouvernements des enfants, leur fonctionnement ainsi que leur rôle dans une école ;
2. Installer soixante dix (70) Gouvernements des Enfants dans les écoles abritant des communautés ALF dans la Région Administrative de N'Zérékoré.
3. Procéder à l'élection de soixante dix (70) Gouvernements des Enfants suivi d'un appui à l'élaboration des programmes d'activités de leurs écoles.

RESULTATS ATTENDUS

Au terme de la réalisation des activités concourant à l'atteinte des objectifs décrits ci-dessus, les résultats ci-dessous devraient être atteints :

- Cent quarante (140) enseignants dont soixante dix (70) Directeurs d'écoles et soixante dix (70) enseignants encadreurs sont formés sur la convention relative aux droits de l'enfant ; les cinq dimensions de l'école amie des enfants, amie des filles, le Gouvernement des enfants ; les étapes de mise en place d'un Gouvernement des enfants et son fonctionnement, les stratégies d'action pour promouvoir les droits fondamentaux de l'enfant.
- Quatre cent vingt (420) enfants membres des GDE sont formés et jouent pleinement leur rôle en matière de promotion des droits de l'enfant et d'amélioration des conditions d'apprentissage et d'hygiène au sein de leurs écoles.
- Soixante dix (70) nouveaux GDE sont installés dans les communautés abritant les écoles ALF dans la Région Administrative de N'Zérékoré ;
- Soixante dix (70) programmes d'activités concourant à la promotion de la connaissance et du respect des droits de l'enfant sont élaborées et mis en œuvre par les GDE au sein de leurs écoles.



Déroulement de l'activité

Formation des enfants, Directeurs d'écoles partenaires et encadreurs de GDE sur les droits de l'enfant :

Juste après les séances de prise de contact avec les autorités préfectorales et communales de l'éducation de chacune des six (6) préfectures de la Région, chaque école partenaire du projet a mobilisé en fonction de son effectif, un échantillon d'élèves de la troisième à la sixième Année en tenant scrupuleusement compte de la parité (autant de filles que de garçons).

Ainsi, à travers une séance de questions réponses bien animée entre Animateurs du projet et élèves, les enfants sont parvenus à donner une définition de « l'enfant » tout en citant quelques uns de leurs droits.

Peu après, les Animateurs ont animé une séance de présentation des principaux droits de l'enfant, le tout illustré par des exemples pratiques tirés du vécu ou des expériences des enfants. Les droits qui ont ainsi fait objet de présentation couvrent les principales étapes de la croissance d'un enfant.

Toutefois, pour bien jouir de ces droits, il a été rappelé aux enfants qu'ils ont aussi des devoirs dont ils doivent quotidiennement s'acquitter. Les droits et devoirs consignés dans le tableau ci-dessous ont été ceux qui ont fait objet d'explication aux enfants, Directeurs d'écoles et encadreurs de GDE.

N°	Principaux droits de l'enfant exposés	Brève explication
1	Droit à la Survie et à la santé (articles 6, 24-1 et 24-3)	Ensemble de soins qu'il faut apporter à l'enfant pour lui permettre de naître, grandir et se développer en bonne santé. Ex : gratuité de la césarienne en Guinée, vaccination contre la polio, projets de lutte contre le paludisme.....
2	Droit à un Nom et à une Identité (article 7)	Aussitôt né, l'enfant doit être déclaré à l'état civil ; il doit connaître ses parents et si possible, vivre avec eux etc....
3	Protection contre les mauvais traitements (article 19)	Aucun enfant ne doit être victime de châtement corporel, d'insultes ou d'humiliations. Aucune fille ne doit également être victime d'harcèlement sexuel (subir des attouchements sur des parties sensibles ou se faire proposer des rapports sexuels en contrepartie d'argent ou de notes à l'école).
4	Droit à l'Education (article 28)	Chaque enfant doit être inscrit à l'école dès qu'il atteint l'âge de la scolarisation. Qu'il soit handicapé, pauvre ou vive dans un endroit géographique isolé.
5	Droits aux loisirs (article 31)	Les enfants ont droit aux jeux, aux loisirs et aux activités culturelles ou sportives.
6	Droit à la non-discrimination et à l'égalité des chances (article 2)	Tous les droits énoncés dans la Convention s'appliquent à tous les enfants sans distinction de race, de nationalité, d'appartenance politique ou religieuse des parents etc....
7	Droit à la participation (article 12)	Tous les enfants doivent participer aux activités de leurs milieux et leurs opinions doivent être prises en compte en tenant compte de leur degré de maturité.
8	Droit à la protection contre les mauvais traitements ((article 32)	Aucun enfant ne doit être soumis à un travail qui puisse nuire à son éducation, à santé et à sa croissance.
9	Droit à la protection contre l'enlèvement (article 35)	Aucun enfant ne doit être victime d'enlèvement, de trafic, de vente ou de traite.....
10	Devoirs	pour jouir de tous ces droits, chaque enfant doit : ✓ Respecter les Lois et Règles de son milieu de vie ; ✓ Respecter ses aînés. Exemple : ses parents ; maitres ; grands frères ; grandes sœurs etc...



Présentation aux élèves, Directeurs d'écoles partenaires et encadreurs de GDE de l'école amie des enfants, amie des filles : pour faciliter ce travail et éviter l'automatisme chez les enfants, ENFANCE DU GLOBE a élaboré et reproduit en sept cent exemplaires, quelques illustrations des cinq dimensions de l'école « amie des enfants, amie des filles » - Voir exemples en page de couverture.

Ainsi, pour chaque dimension, les Animateurs n'ont eu qu'à présenter l'illustration correspondante et se servant des méthodes d'animation basées sur la pédagogie active, les enfants décrivaient ce que, requière cette illustration.

Aussi, la présentation de ces illustrations a permis aux enfants, d'acquérir un background leur permettant de faire un diagnostic de leurs écoles en identifiant les activités clé à réaliser pour atteindre l'idéal figurant sur l'illustration.

Appui conseil aux enfants et encadreurs de GDE dans la conduite du diagnostic des écoles : Comme indiqué plus haut, l'étape précédente a permis aux enfants et à leurs encadreurs, d'avoir une idée du travail à faire. En effet, les illustrations présentées étant basées sur les cinq dimensions de l'école amie des enfants, amie des filles, poser le diagnostic a consisté à décrire les images figurant sur l'illustration et ensuite, à énumérer ce qui existe sur l'illustration mais qui n'existe pas à l'école et vis versa.

L'étape suivante a consisté à établir ce qui doit être fait soit pour bannir ou pour promouvoir le comportement ou l'image figurant sur le dessin. En fonction des centres d'intérêt présentés par les enfants, des équipes Ministérielles étaient constituées sur place suivi de leur dénomination et description des attributions de chaque Ministère.

Organisation des votes pour l'élection des Gouvernements des Enfants et formulation de leur programme d'activités : l'une des Missions des Gouvernements des enfants étant de préparer les enfants à l'exercice de la citoyenneté, le projet a mis en place, un dispositif électoral permettant aux enfants de bien comprendre le processus. Ainsi, après les primaires dans les salles de classes, une élection au niveau de chaque école a été organisée. Pour promouvoir l'ouverture de l'école à la communauté, outre l'administration scolaire et le point focal GDE de la préfecture, la communauté a à chaque niveau été invitée à participer. Des bulletins, urnes et isolements ont par conséquent été fabriqués par le projet afin de garantir le caractère secret du vote des enfants (Voir images en pages 2).

Elaboration des programmes de travail de l'école :

Se référant des points positifs et négatifs révélés par les enfants lors de l'étape du diagnostic, le tableau ci-après a été tracé. Ainsi, en fonction des Ministres et des équipes Ministériels constitués, il revenait aux membres des GDE de choisir et de loger dans le tableau, les activités qu'ils jugent indispensables en fonction de la faisabilité à moindre coût et du degré de nuisibilité du défaut de qualité sur l'apprentissage et la vie des enfants au sein des écoles. Ainsi, soixante dix (70) programmes d'activités, correspondant aux soixante dix (70) écoles couvertes par le projet ont été élaborés par les GDE avec l'appui de leurs encadreurs.

Exemple de tableau de programme d'activité d'écoles.

N°	Activité	Responsable	Période
1	Exemple d'activité : amélioration d'un espace de jeux au sein de l'école	Ministère des sports (si c'est ce nom que les enfants ont donné au Ministère)	Mars-Avril 2013
2	Exemple d'activité : Organisation d'une campagne de sensibilisation sur les violences faites aux enfants	Ministère de la sécurité des enfants (si c'est ce nom qui lui est donné)	Octobre – Novembre 2013
3	Exemple d'activité : Identification de 50 enfants en âge de scolarisation dont 50% de filles et 50% de garçons	Ministère de la non-discrimination ou de l'égalité des chances	Août, Septembre 2013



Difficultés rencontrées :

La mise en œuvre des activités de ce projet s'est heurtée à une diversité de difficultés dont :

- ▶ **Le faible niveau des enfants** (dans certaines écoles de Beyla comme Sököya, Facinèdou, Yarankadou etc..., il fallait associer le Français à une langue vernaculaire locale (le Gbèkakan) afin d'amener les enfants à comprendre le travail en cours. Les mêmes difficultés ont été rencontrées dans la quasi-totalité des autres écoles partenaires du projet dans la Région Administrative de N'Zérékoré ;
- ▶ **Non déclaration des enfants à l'état civil** : bien qu'élus Ministres, il a été difficile pour les agents du projet de remplir les fiches des listes des membres des GDE à cause de la difficulté de détermination de leurs âges. En effet, les enfants élus n'ont pas été déclarés à l'état civil à la naissance et ils n'avaient pas d'extraits de naissances ni de jugements supplétifs disponibles. Ces cas ont été également rencontrés dans les écoles de Sököya, Facinèdou, Yarankadou et autres sous-préfectures de Beyla.
- ▶ **Cycle non complet dans certaines écoles** : dans les écoles comme Böröla, préfecture de Beyla, il n'existe qu'un seul niveau, la 6^{ème} Année. L'enseignant qui y sert est seul et il inscrit les élèves chaque 6 an pour un effectif qui dépasse difficilement les 20 élèves. Comme un entraîneur d'une équipe de football, l'enseignant, après inscription des enfants en 1^{ère} Année, les accompagne jusqu'en sixième année. C'est quand ces derniers passent pour la 7^{ème} Année qu'il recrute de nouveaux élèves. Même si les choses ne sont pas pareilles dans toutes les préfectures, les agents du projet ont installé des GDE dans plusieurs écoles qui n'ont pas les six classes du primaire au complet.
- ▶ **Ethnocentrisme et discrimination entre les élèves** : pendant les élections des Ministres, un caractère prématuré a marqué le vote des enfants. En effet, bien que très jeunes, les enfants, dans les écoles de Nömrötounou, Zénié, Zinégrozou, Fassankony centre (ALF de Fassankony, Macenta), ont voté sur des bases ethniques. A Nömrötounou par exemple, une jeune fille Manian, s'est présentée à quatre reprises pour être élue à un poste Ministériel du GDE de son école mais elle n'a pas reçu le soutien de ses camarades d'écoles d'ethnie Toma.

Son seul handicap a été le fait d'appartenir à une minorité ethnique tan disque la majorité locale est constituée de Toma. Cette discrimination entre les élèves a encore été plus présente dans les chefs lieux de préfectures où l'impact de la situation sociopolitique du pays sur les familles se fait visiblement sentir sur le comportement des enfants : amitié à l'école fondée sur l'ethnie, des exclusions sociales, la méconnaissance et le non respect de la diversité.

Résultats obtenus :

Malgré la pesanteur des difficultés énumérées ci-dessus, les résultats ci-après ont été obtenus :

1. Soixante dix (70) nouveaux GDE ont été installés dans les communautés abritant les écoles ALF dans la Région Administrative de N'Zérékoré où ils œuvrent pour la connaissance et le respect des droits de l'enfant;
2. Cent quarante (140) enseignants dont soixante dix (70) Directeurs d'écoles et soixante dix (70) enseignants encadreurs ont été formés sur la convention relative aux droits de l'enfant ; les cinq dimensions de l'école amie des enfants, amie des filles, les droits de l'enfant et le Gouvernement des enfants.
3. Quatre cent vingt (420) enfants membres des GDE formés jouent pleinement leur rôle en matière de promotion des droits de l'enfant et d'amélioration des conditions d'apprentissage et d'hygiène au sein de leurs écoles.



4. Soixante dix (70) programmes d'activités concourant à la promotion de la connaissance et du respect des droits de l'enfant sont élaborés et mis en œuvre par les GDE au sein de leurs écoles.

Recommandations :

Pour une meilleure atteinte du but assigné aux GDE qui est l'insertion des enfants dans un processus d'apprentissage de la citoyenneté, de la participation et d'acquisition de compétences de vie courante dès leur jeune âge, il est nécessaire de mettre en place un programme visant à :

- ◇ Assurer un accompagnement continu des GDE car, les besoins exprimés sur le terrain en terme d'appui-conseil des acteurs de l'école pour une meilleure connaissance et respect des droits de l'enfant sont énormes ;
- ◇ Mobiliser les communautés de la Région Administrative de N'Zérékoré autour des projets éducatifs afin de les amener à une meilleure implication dans la scolarisation, le maintien et la réussite des enfants à l'école tout en contribuant de façon significative à l'amélioration de la qualité des écoles et de l'éducation que reçoivent les enfants au sein de ces écoles.
- ◇ Développer dans les écoles, des programmes para scolaires d'éducation des enfants aux droits humains afin de les permettre d'entamer et de poursuivre leur processus d'apprentissage de l'exercice de la citoyenneté à l'abri de toute discrimination ou violence. Comme le stipule le préambule de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme « la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité ». « Seul le respect de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde ».



2. Réalisation d'une évaluation rapide des besoins en éducation suite aux violences intercommunautaires qui ont secoué les zones de Koulé, N'Zérékoré et Beyla entre le 14 et le 18 Juillet 2013

RESUME EXECUTIF DE L'EVALUATION

Entre le 14 et le 18 Juillet dernier, les zones de Koulé, Beyla et N'Zérékoré avaient été touchées par une série d'affrontements sanglants qui ont causé, selon les médias d'Etat, une centaine de pertes en vies humaines et des dégâts matériels importants. Vu l'ampleur des faits enregistrés, les organismes du système des Nations Unies évoluant dans la Région de N'Zérékoré avaient diligenté une enquête afin d'identifier les problèmes majeurs auxquels les populations sont confrontées. Cette étude a touché les zones de Koulé, Beyla et N'Zérékoré centre.

Cependant, malgré la diversité des partenaires qui y étaient associés, peu de questions ciblant le secteur éducatif avaient été introduites dans l'étude. Et même les quelques rares questions que l'étude avait prises en compte ne ciblaient que de façon macro, quelques aspects de l'impact de ces affrontements sur le secteur éducatif alors qu'en tant que communauté d'apprentissage, l'école avait subi de plein fouet, les effets de ces affrontements.

C'est au regard de cette situation que l'ONG ENFANCE DU GLOBE en partenariat avec l'Inspection Régionale de l'Education (IRE) de N'Zérékoré ont entrepris des démarches afin de conduire de façon plus approfondie, une évaluation des besoins en éducation suite aux violences intercommunautaires survenues du 14 au 18 Juillet 2013 à N'Zérékoré.

Ces démarches ayant bénéficié de l'appui technique et financier de l'UNICEF ont abouti au déploiement de six (6) enquêteurs/évaluateurs sur le terrain et plus précisément dans les zones ayant constitué l'épicentre des dites violences, pour une durée de six (06) jours.

OBJECTIFS DE L'EVALUATION

Objectif général :

Cette étude avait pour objectif général de recueillir des informations fiables portant sur les besoins en éducation des enfants, des familles et des communautés des zones ayant constitué l'épicentre des violences intercommunautaires, pour une rentrée des classes inclusive et paisible.

De façon spécifique, il s'agissait pour l'étude:

- De dénombrer les enfants à appuyer par niveau : préscolaire, primaire (CP, CE et CM) et secondaire dans les zones de Koulé, N'Zérékoré centre et Beyla à la prochaine rentrée des classes ;
- D'identifier les besoins des écoles cibles en termes d'enseignants, de formations et d'infrastructures afin de préparer une rentrée des classes paisible et inclusive pour les enfants;
- De proposer des actions durables à mettre en œuvre en partenariat avec les communautés, en vue de prévenir et gérer d'éventuels conflits.



METHODOLOGIE DE COLLECTE DES DONNEES

Pour réaliser ce travail, ENFANCE DU GLOBE a :

- ◇ Elaboré les termes de références de l'étude ;
- ◇ Conçu et fait validé par l'UNICEF, un questionnaire adapté au modèle utilisé par le cluster mondial de l'éducation en matière d'évaluation rapide des besoins en éducation ;
- ◇ Orienté les enquêteurs/évaluateurs sur l'administration du questionnaire sur le terrain ;
- ◇ En partenariat avec les Directions Préfectorales (DPE) des zones de l'enquête, fait un mapping des écoles à toucher ;
- ◇ Conduit l'évaluation dans trente huit (38) écoles des zones de Beyla, Koulé et N'Zérékoré en se basant sur l'échantillonnage dirigé, compte tenu du temps, de l'accès difficile à certaines zones et de la limite des moyens financiers (voir liste des écoles et responsables éducatifs interviewés par zones en annexe).

AXES PRIORITAIRES DE L'EVALUATION

Cette évaluation rapide des besoins en éducation a porté sur trois grands axes regroupant en leur sein, treize sous questions que sont :

Axe 1 : accès et environnement d'apprentissage:

1. Nombre d'enseignants en situation de classe dans les établissements ayant fait objet d'évaluation (préscolaire, primaire et secondaire) ;
2. Nombre d'élèves ayant fréquenté lesdits établissements pour l'année scolaire 2012 – 2013 ;
3. Nombre d'enseignant(e)s desdits établissements ayant quitté ou demandé une mutation depuis le début des violences intercommunautaires ;
4. Les groupes d'enseignants les moins susceptibles de revenir dans ces établissements après les affrontements intercommunautaires ;
5. Raisons pour lesquelles ces enseignants pourraient ne plus revenir dans ces écoles/localités ;
6. Des personnes (F/H) capables de dispenser des cours aux enfants après une brève formation ;
7. Activités à entreprendre au profit des élèves et des enseignants pour une rentrée scolaire paisible et inclusive ;
8. Nombre d'écoles ayant subi des dégâts lors des récentes violences intercommunautaires ;
9. Les principaux types de soutien dont ont besoin les écoles cibles pour la rentrée prochaine des classes.

Axe 2 : enseignement et apprentissage:

1. Matériel perdu par les écoles suite aux violences inter communautaires ;
2. Activités à réaliser dans les communautés afin d'atténuer les conflits et consolider la paix sociale.

Axe 3 : politique de coordination et participation communautaire en matière d'éducation :

1. Structures communautaires actuellement opérationnelles au sein des écoles partenaires ;
2. Mesures déjà prises par les communautés des écoles cibles pour assurer une bonne rentrée des classes.

ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES DE L'EVALUATION

Pour assurer une meilleure analyse et interprétation des résultats issus des enquêtes de terrain, ENFANCE DU GLOBE a conçu une application informatique dans laquelle toutes les données ont été saisies. En fonction des résultats recherchés par sous questions, des états ont été conséquemment préparés. D'où les résultats suivants par question.



RESULTATS DE L'EVALUATION PAR AXE PRIORITAIRE

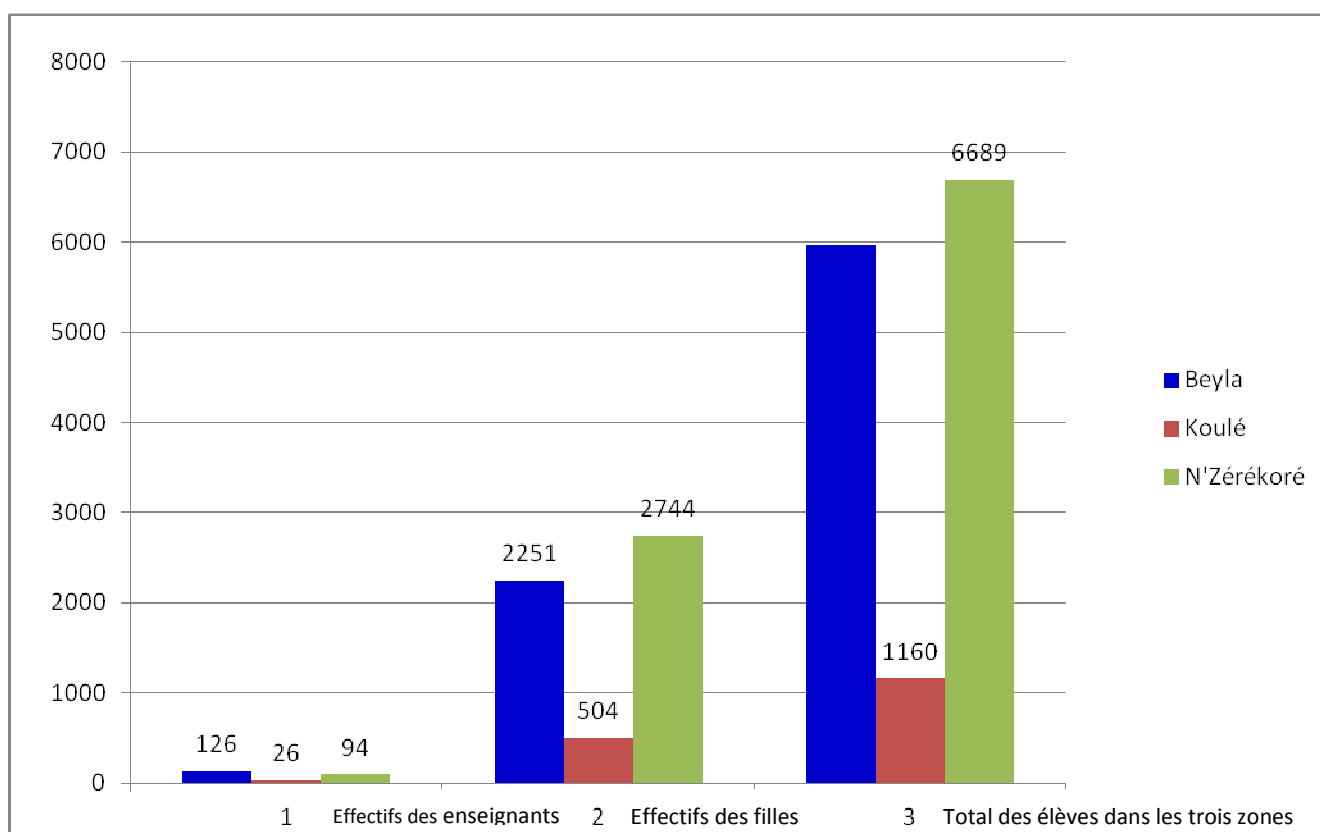
L'échantillonnage dirigé utilisé par les évaluateurs/enquêteurs a permis de collecter les informations relatives aux besoins en éducation suite aux violences intercommunautaires, auprès de trente huit (38) responsables éducatifs dont:

- ◇ Trois (03) du préscolaire
- ◇ Vingt sept (27) Directeurs d'écoles primaires et
- ◇ Huit (08) principaux de collèges.

Ce qui a donné les résultats suivants par sous questions.

Nombre d'enseignants en situation de classe et nombre d'élèves qui avaient fréquenté les écoles évaluées pour l'année scolaire 2012 – 2013.

Préfecture	Nombre d'enseignants en situation de classe (2012-2013)	Effectif des élèves inscrits dans les écoles (2012-2013)	
		Filles	Total
Beyla	126	2251	5971
Koulé	26	504	1160
N'Zérékoré	94	2744	6689
Total	246	5499	13820





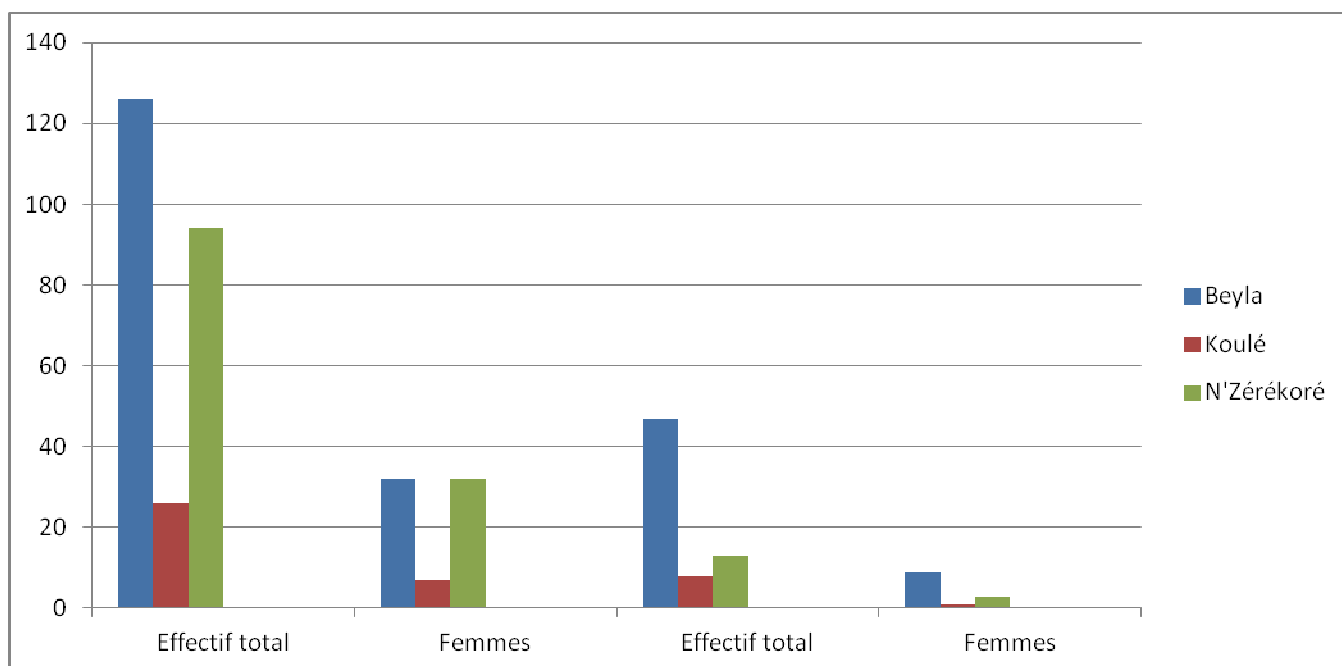
Interprétation graphique 1 :

Dans toutes les trente huit (38) écoles dont trois (03) préscolaires, vingt sept (27) écoles primaires et huit (08) établissements secondaires ayant fait l'objet de l'évaluation :

- Deux cent quarante six (246) enseignants étaient en situation de classe en 2012-2013 dont cent vingt six (126) à Beyla, vingt six (26) à Koulé et quatre vingt quatorze (94) à N'Zérékoré.
- A la même année, treize mille huit cent vingt (13.820) élèves ont fréquenté lesdits établissements dont cinq mille quatre cent quatre vingt dix neuf (5.499) filles.

Nombre d'enseignant(e)s desdits établissements qui ont quitté ou demandé une mutation depuis le début des violences intercommunautaires.

Préfecture	Enseignants en situation de Classe (2012-2013)		Enseignants ayant quitté ou demandé la mutation après la crise		
	Effectif total	Femmes	Effectif total	Femmes	Pourcentage
Beyla	126	32	47	9	37,30%
Koulé	26	7	8	1	30,77%
N'Zérékoré	94	32	13	3	13,83%
Total	246	71	68	13	



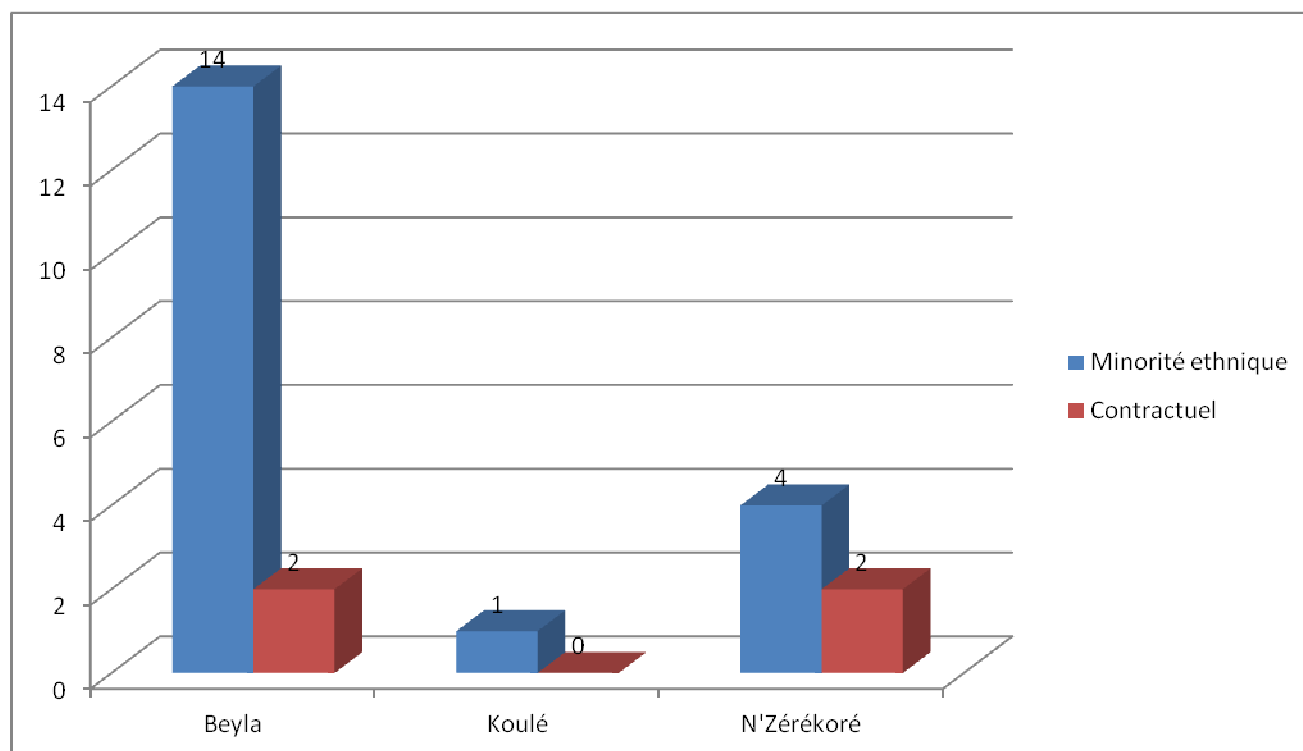
Interprétation graphique 2 :

- Avant l'éclatement des violences intercommunautaires, deux cent quarante six enseignants(es) dont soixante onze (71) femmes étaient en poste dans les écoles des zones couvertes par l'évaluation à Koulé, N'Zérékoré et Beyla dont.
- Après les affrontements intercommunautaires, soixante huit (68) enseignant (e)s dont treize (13) femmes des écoles de la zone couverte par l'évaluation ont quitté ou demandé une mutation ailleurs.



Les groupes d'enseignants les moins susceptibles de revenir dans ces établissements après les affrontements intercommunautaires.

Préfecture	Groupe d'enseignants susceptibles de ne plus revenir après la crise	
	Minorité ethnique	Contractuel
Beyla	14	2
Koulé	1	0
N'Zérékoré	4	2
Total	19	4



Interprétation graphique 3 :

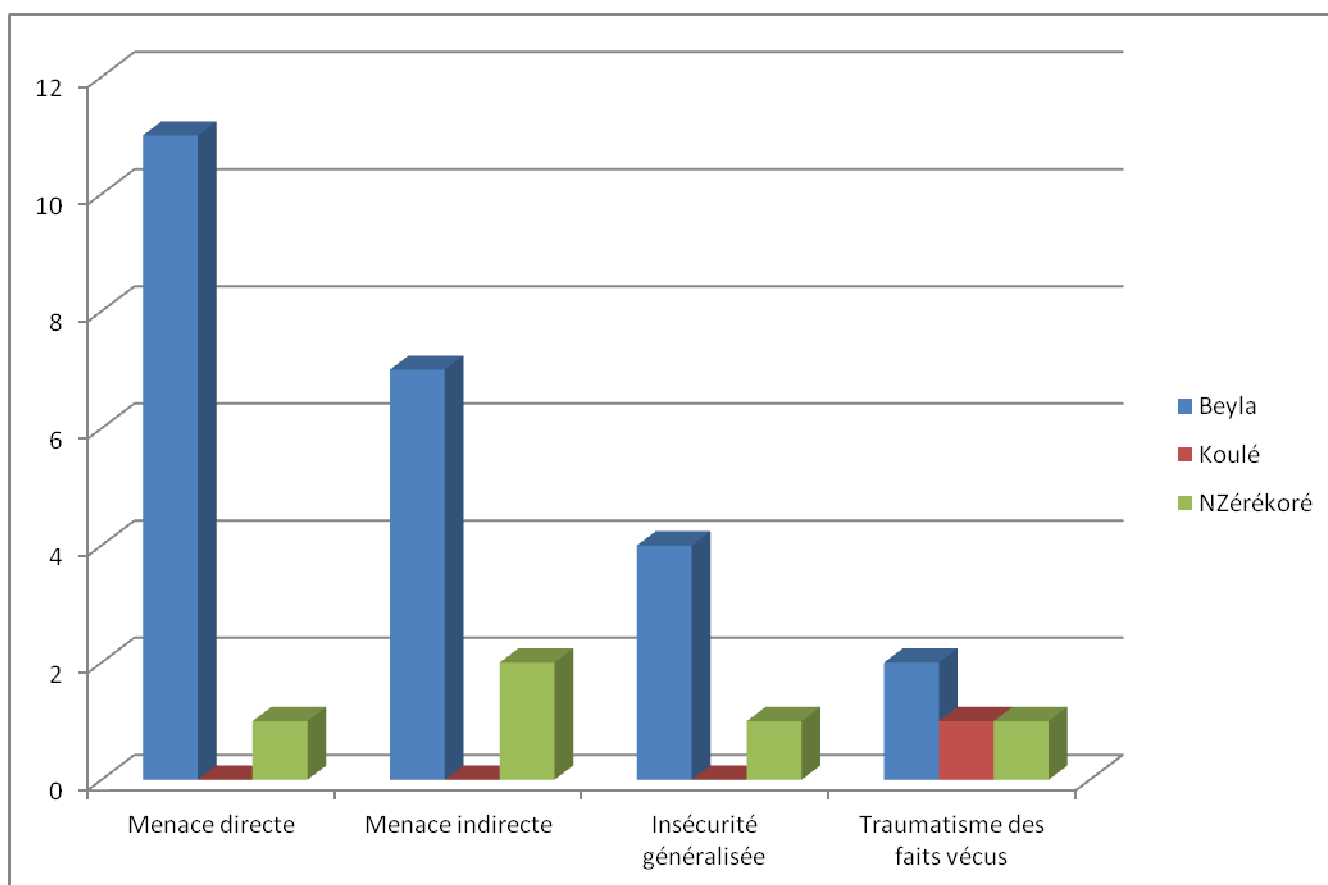
Les enseignants susceptibles de ne plus revenir dans leurs écoles après les violences intercommunautaires dans les trois zones est :

- **Beyla** : Seize (16) enseignants dont quatorze (14) des minorités ethniques et deux (02) contractuels ;
- **Koulé** : un (01) enseignant issue d'une minorité ethnique ;
- **N'Zérékoré** : Six (06) dont quatre (04) des minorités ethniques.



Raisons pour lesquelles ces enseignants pourraient ne plus revenir dans ces écoles/localités

Préfecture	Menace directe	Menace indirecte	Insécurité généralisée	Traumatisme des faits vécus
Beyla	11	7	4	2
Koulé	0	0	0	1
N'Zérékoré	1	2	1	1
Total	12	9	5	4



Interprétation graphique 4 :

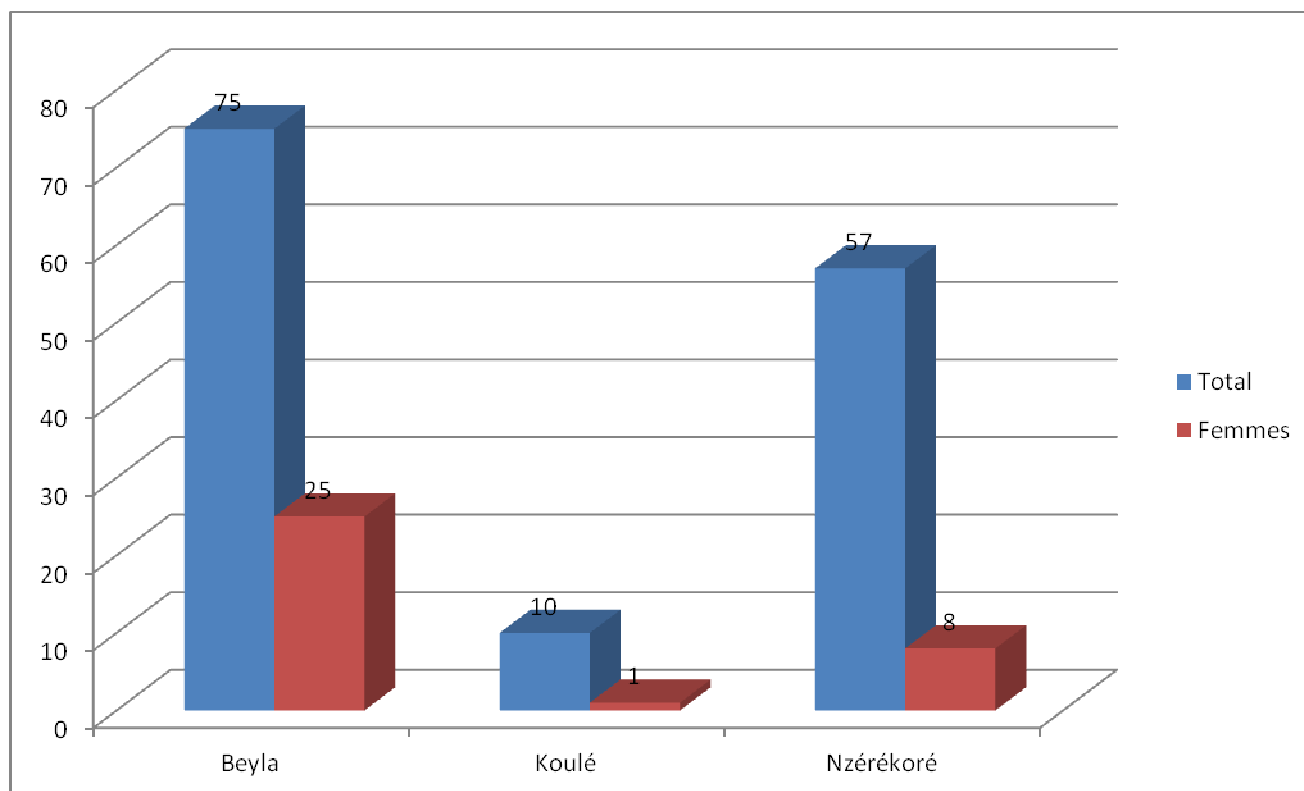
Les raisons qui vont empêcher les enseignants cités plus haut à ne plus revenir dans leurs écoles sont :

- Menaces directes : douze (12) cas
- Menaces indirectes : neuf (09) cas
- Insécurité généralisée : cinq (05) cas
- Traumatisme des faits vécus : quatre (04) cas



Nombre de personnes ressources dans les communautés abritant les écoles cibles de l'enquête capables de dispenser les cours après une brève formation (H/F)

Préfecture	Personnes capables de donner les cours	
	Total	Femmes
Beyla	75	25
Koulé	10	1
Nzérékoré	57	8
Total	142	34



Interprétation graphique 5 :

Personnes ressources capables de dispenser les cours en cas de non retour des enseignants titulaires :

- **Beyla** : soixante quinze (75) personnes dont vingt cinq (25) femmes ;
- **Koulé** : dix (10) dont une (01) femme ;
- **N'Zérékoré** : cinquante sept (57) dont huit (08) femmes. Soit un total de cent quarante deux (142) personnes dont trente quatre (34) femmes.

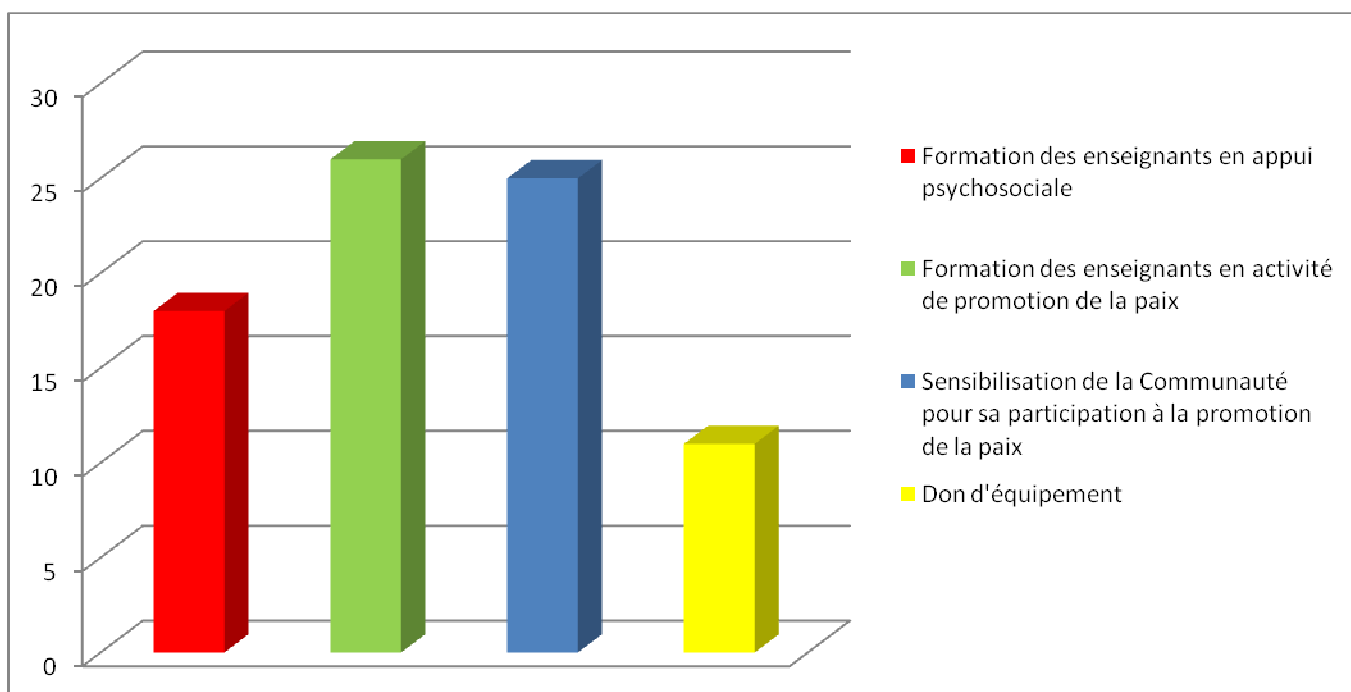
Les personnes ressources ici mentionnées sont des jeunes diplômé (e)s d'institutions d'enseignement supérieurs ou professionnelles de la Guinée, sans emplois et originaires des localités couvertes par l'évaluation. Vu le départ massif des enseignants titulaires des écoles de leurs localités, ils ont été identifiés par nos informateurs clé que sont les Directeurs d'écoles, les Responsables de CEC et les principaux des collèges comme la principale ressource humaine sur laquelle on peut compter pour en attendant dispenser les cours aux enfants après une brève formation sur la tenue des classes.

Une évaluation rapide de leur niveau académique sera faite par nos partenaires de l'IRE avant toute désignation pour la participation aux ateliers de formation rapide.



Activités à entreprendre au profit des élèves et des enseignants pour une rentrée scolaire paisible et inclusive.

	Nombre de cas			
	Formation des enseignants en appui psychosocial	Formation des enseignants en activité de promotion de la paix	Sensibilisation de la Communauté pour sa participation à la promotion de la paix	Don d'équipement
Préfecture				
Beyla	9	14	18	3
Koulé	2	3	1	2
N'Zérékoré	7	9	6	6
Total	18	26	25	11



Interprétation graphique 6 :

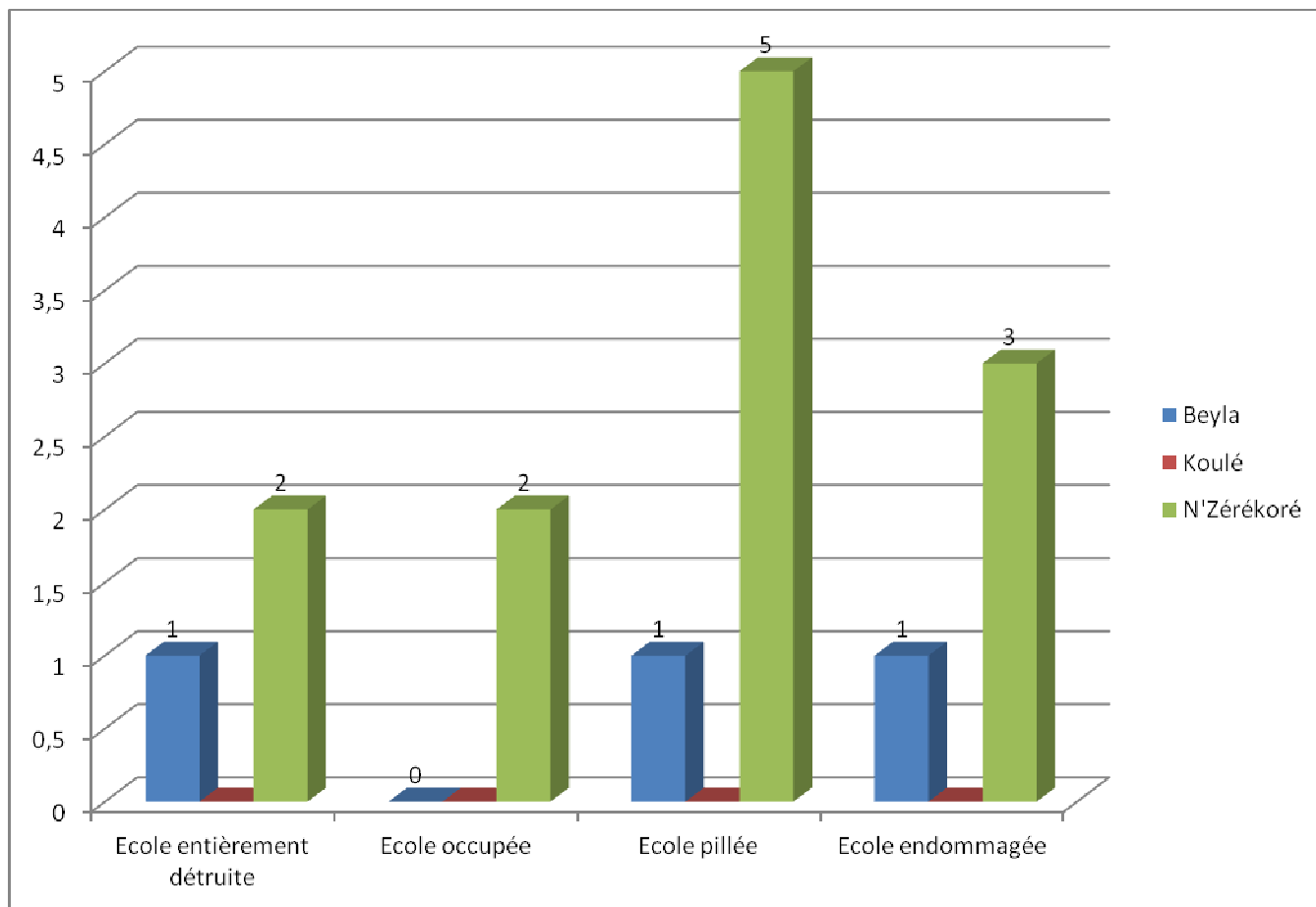
Les principales activités à entreprendre au profit des apprenants et des enseignants pour une bonne année scolaire sont les suivantes par ordre de priorité :

- Formation des enseignants à l'enseignement et à l'animation d'activités de promotion de la paix, de résolution pacifique des conflits et de respect de la diversité ;
- Sensibilisation de la communauté pour sa participation à la promotion du maintien de la paix ;
- Formation des enseignants en appui psycho-social ;
- Don d'équipement spécialisés (exemple : tentes pour la construction d'espaces d'éducation temporaire ; des tableaux mobiles cet...)



Nombre d'écoles ayant subi des dégâts lors des violences intercommunautaires

Préfecture	Ecole détruite entièrement	Ecole occupée	Ecole pillée	Ecole endommagée
Beyla	1	0	1	1
Koulé	0	0	0	0
N'Zérékoré	2	2	5	3
Total	3	2	6	4



Interprétation graphique 7 :

Nombre d'écoles ayant subi des dégâts lors des affrontements intercommunautaires

Ecoles entièrement détruites : trois (03) dont deux (02) à N'Zérékoré et une (01) à Beyla

- Ecoles pillées : six (06) dont cinq (05) à N'Zérékoré et une (01) à Beyla ;
- Ecoles endommagées : quatre (04) dont trois à N'Zérékoré et une (01) à Beyla
- Ecoles occupées : deux (02) à N'Zérékoré.

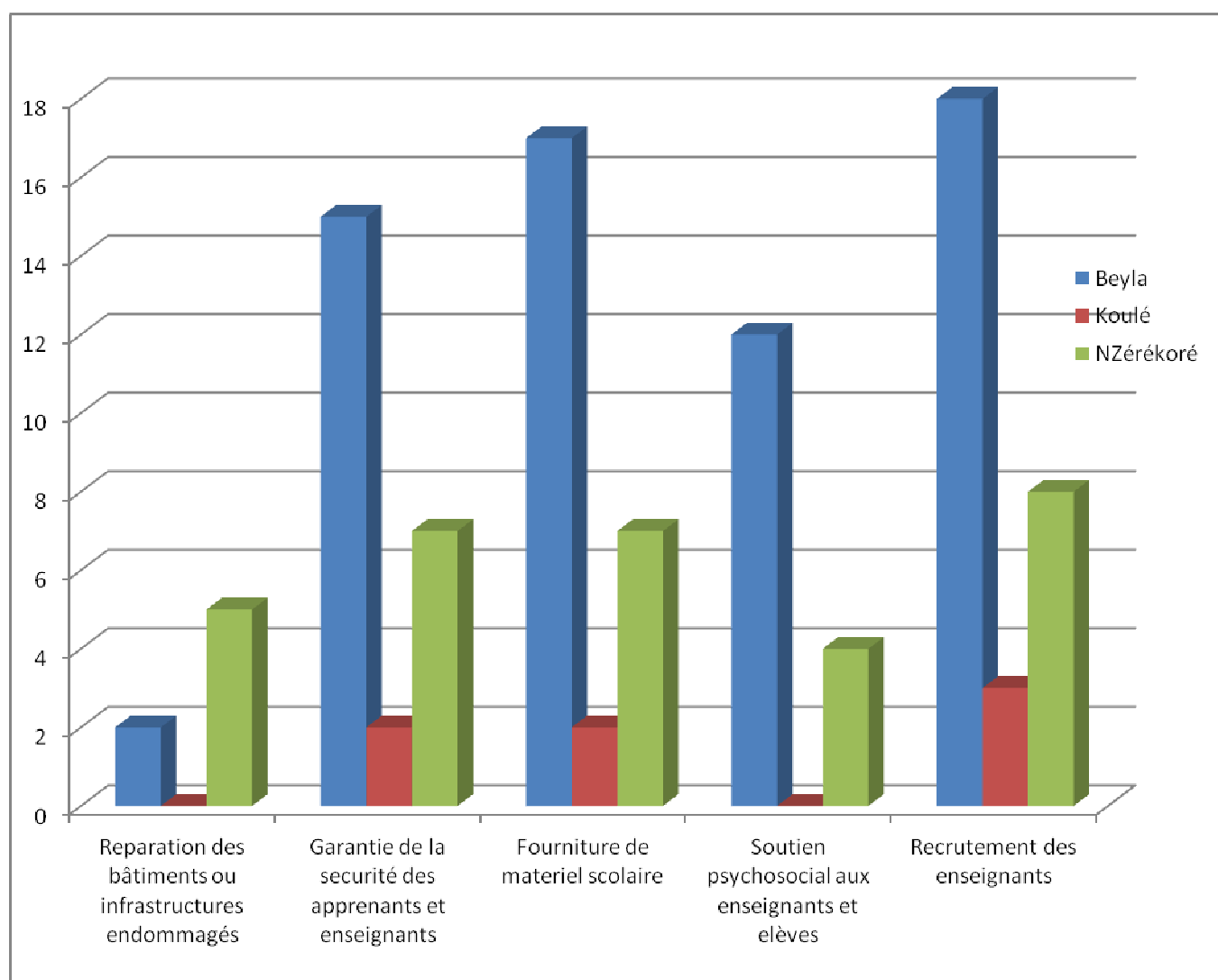
S'agissant des deux (02) écoles occupées à N'Zérékoré, que sont, l'école primaire du camp militaire et l'école primaire Mamadou Konaté, elles le restent toujours, malgré les efforts de la DPE qui a depuis longtemps, entamé des démarches informelles puis, officielles auprès de l'Inspection Régionale de l'Education, de la Mairie et de la Préfecture de N'Zérékoré.

A l'école primaire du camp militaire, ce sont quelques déplacés des violences qui y vivent toujours tant que l'école primaire Mamadou Konaté est occupée par un contingent militaire depuis leur déploiement à N'Zérékoré pour rétablir la paix.



Les principaux types de soutien dont ont besoin les écoles cibles pour la rentrée prochaine des classes

Préfecture	Réparation des bâtiments ou infrastructures endommagés	Garantie de la sécurité des apprenants et enseignants	Fourniture de matériel scolaire	Soutien psychosocial aux enseignants et élèves	Recrutement des enseignants
Beyla	2	15	17	12	18
Koulé	0	2	2	0	3
N'Zérékoré	5	7	7	4	8
Total	7	24	26	16	29





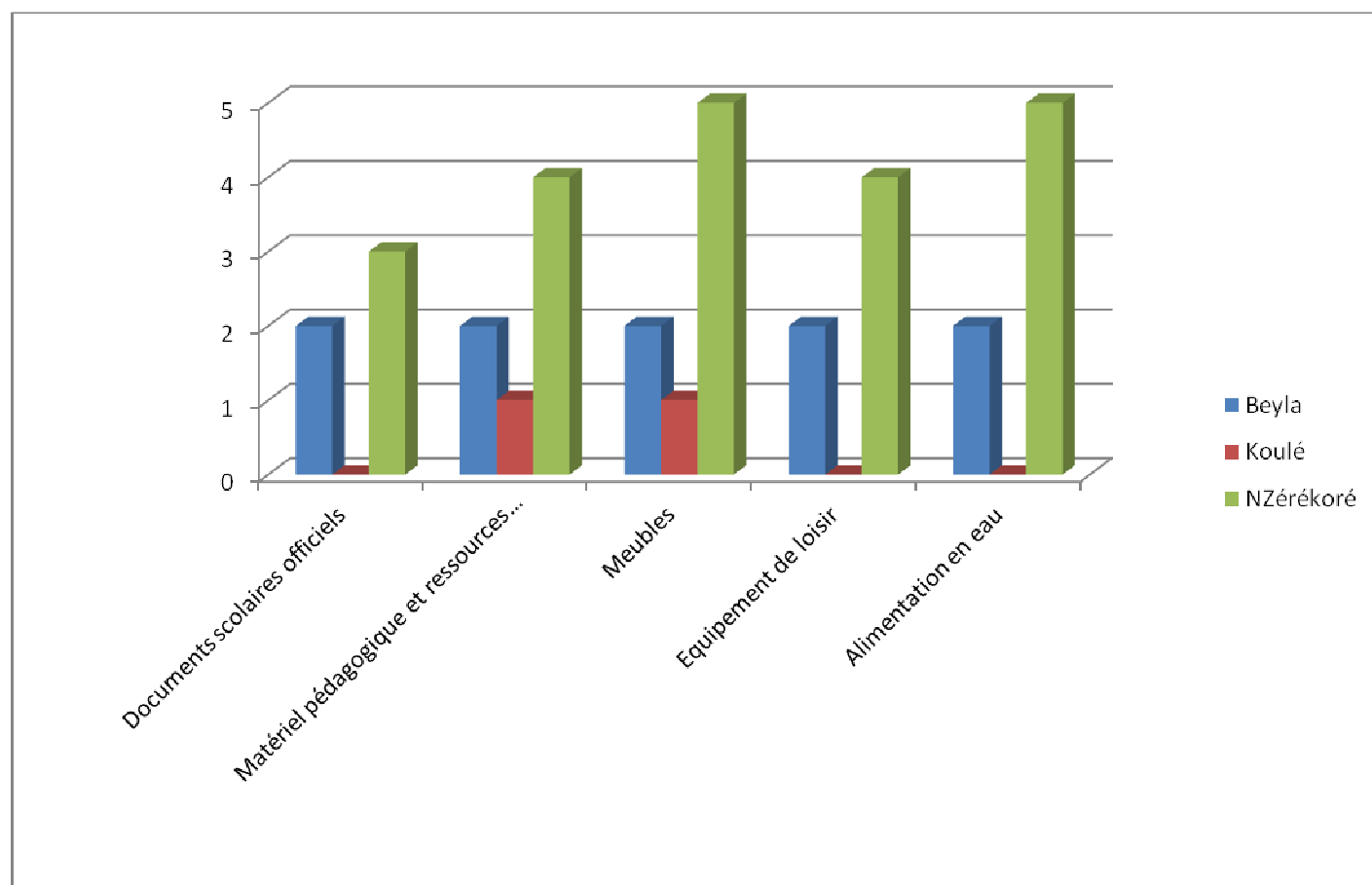
Interprétation graphique 8 :

Réparation des bâtiments : sept (07) cas dont deux (02) à Beyla et cinq (05) à N'Zérékoré.

- Garantie de la sécurité des enseignants et élèves : vingt quatre demandes dont quinze (15) à Beyla ; deux (02) à Koulé et sept (07) à N'Zérékoré.
- Fourniture de matériel scolaire : vingt six (26) demandes dont dix sept (17) à Beyla, deux (02) à Koulé et sept (07) à N'Zérékoré.
- Formation des enseignants en appui psycho social : seize (16) demandes dont douze (12) à Beyla et quatre (04) à N'Zérékoré.
- Recrutement des enseignants : vingt neuf demandes dont dix huit (18) à Beyla, trois (03) à Koulé et huit (08) à N'zérékoré.

Matériel perdu par les écoles suite aux violences inter communautaires

Préfecture	<i>Documents scolaires officiels</i>	<i>Matériel pédagogique et ressources d'apprentissage</i>	<i>Meubles</i>	<i>Equipement de loisir</i>	<i>Alimentation en eau</i>
<i>Beyla</i>	2	2	2	2	2
<i>Koulé</i>	0	1	1	0	0
<i>N'Zérékoré</i>	3	4	5	4	5
Total	5	7	8	6	7





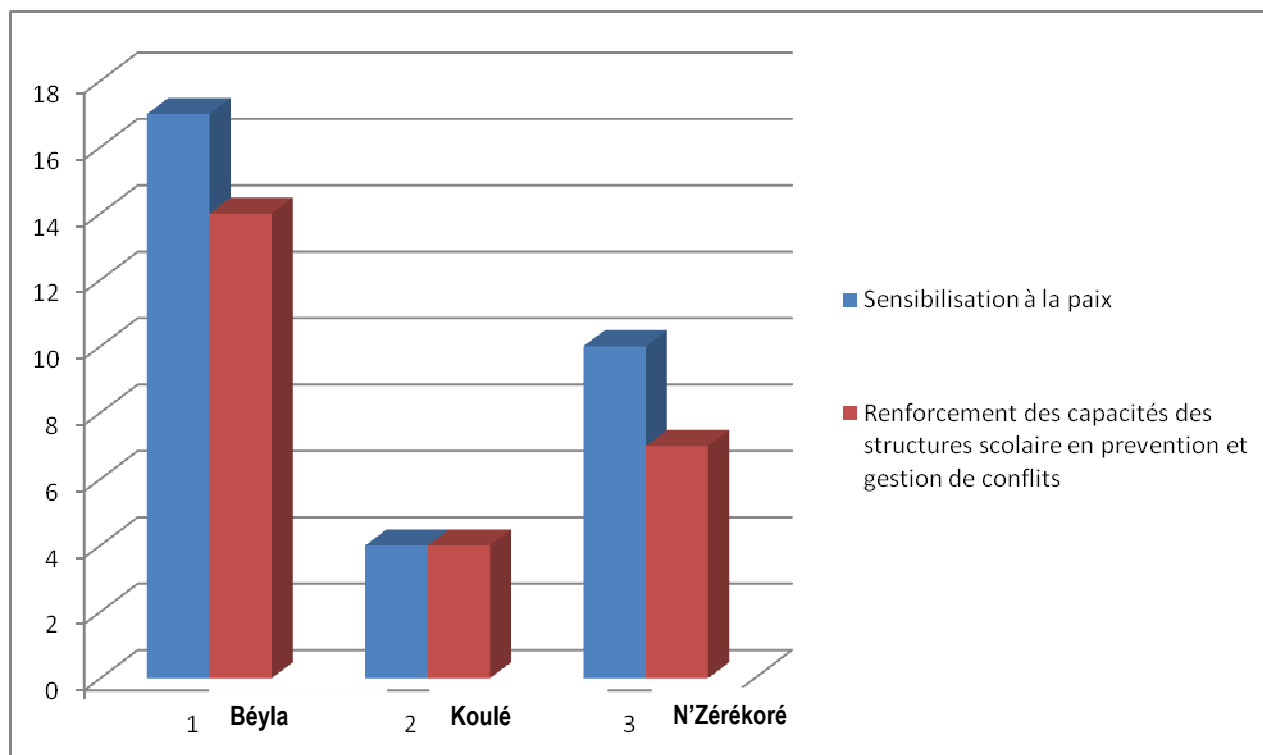
Interprétation graphique 9 :

Pertes subies par les écoles dans les trois zones ayant constitué l'épicentre des violences.

- Documents scolaires officiels : Cinq (5) cas dont trois (03) à N'Zérékoré et deux (02) à Beyla
- Matériel pédagogique : sept (07) cas dont quatre (04) à N'Zérékoré un (01) à Koulé et deux (02) à Beyla ;
- Meubles détruits : huit (08) cas dont cinq (05) à N'zérékoré, un (01) à Koulé et deux (02) à Beyla ;
- Equipements de loisir des enfants : six (06) cas dont quatre (04) à N'Zérékoré et deux (02) à Beyla
- Alimentation en eau potable : sept (07) cas dont cinq (05) à N'Zérékoré et deux (02) à Beyla

Activités à réaliser dans les communautés afin d'atténuer les conflits et consolider la paix sociale

Préfecture	Sensibilisation à la paix	Renforcement des capacités des structures scolaires en prévention et gestion de conflits
<i>Beyla</i>	17	14
<i>Koulé</i>	4	4
<i>N'Zérékoré</i>	10	7
Total	31	25





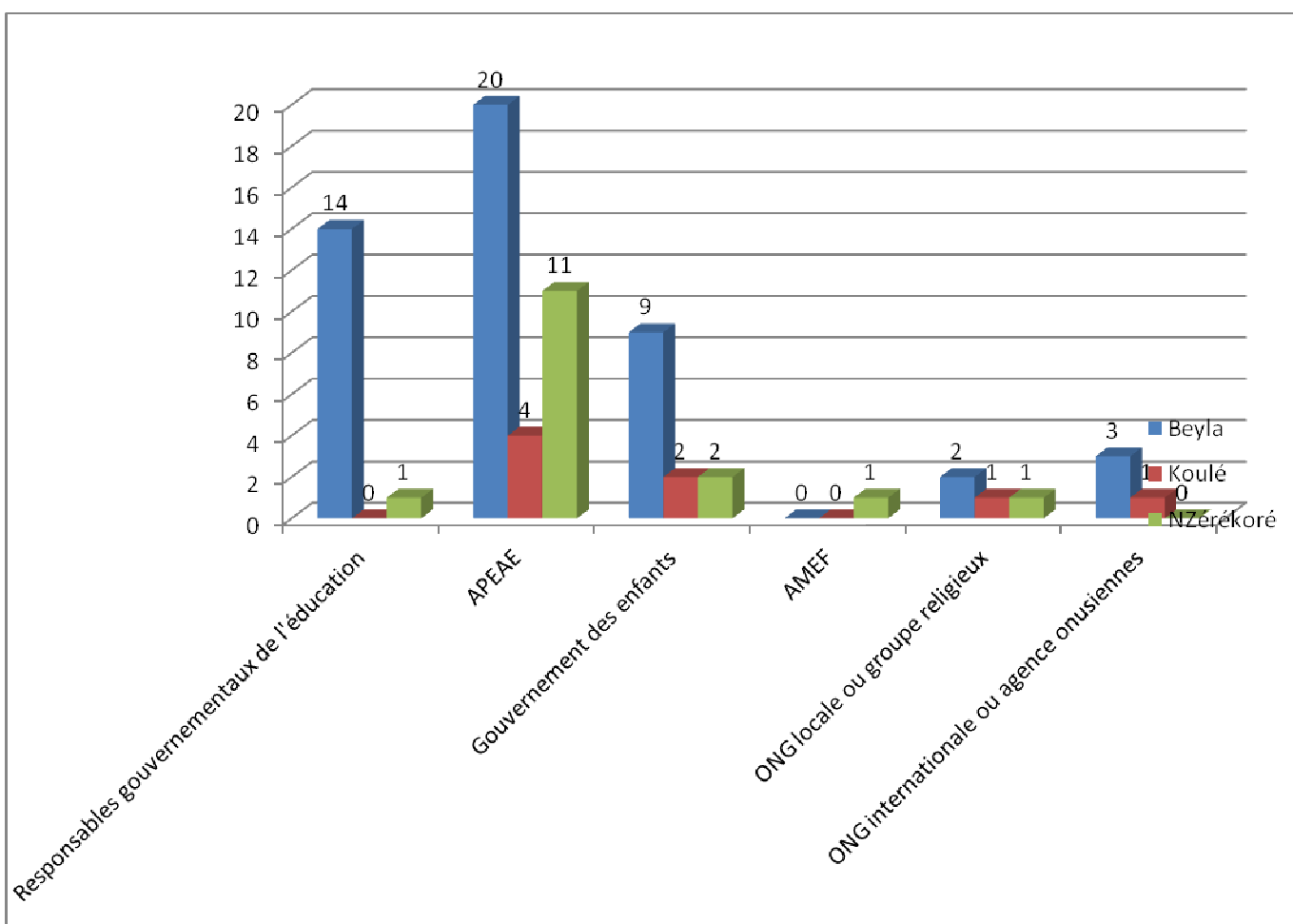
Interprétation graphique 10 :

Les activités à mener pour atténuer les conflits et consolider la paix sociale sont :

- Sensibilisation à la paix : Trente une (31) demandes ;
- Renforcement des capacités des structures scolaires en prévention et gestion des conflits : vingt cinq (25) demandes

Structures communautaires actuellement opérationnelles au sein des écoles partenaires

Préfecture	Responsables gouvernementaux de l'éducation	APEAE	Gouvernement des enfants	AMEF	ONG locale ou groupe religieux	ONG internationale ou agence onusiennes
Beyla	14	20	9	0	2	3
Koulé	0	4	2	0	1	1
N'Zérékoré	1	11	2	1	1	0
Total	15	35	13	1	4	4





Interprétation graphique 8

Les structures actuellement opérationnelles au sein des écoles évaluées et qui peuvent être un appui important au système éducatif en terme de maintien de la paix et de promotion de la diversité culturelle sont :

- Responsables gouvernementaux de l'éducation : 15
- APEAE : 35
- GDE : 13
- AMEF : 1
- ONG locales et groupes religieux : 04
- ONG internationales ou organisations onusiennes : 4

SYNTHESE DES RESULTATS :

En fonction des trois (03) grands axes prioritaires de l'évaluation, les besoins en éducation identifiés dans les zones de Koulé, Beyla et N'Zérékoré au terme des violences intercommunautaires se classent ainsi que suit :

1. Accès et environnement d'apprentissage

- ◇ Animation d'activités d'éducation à la paix et de résolution non-violente des conflits par les enfants dans trente huit (38) écoles des zones ayant constitué l'épicentre des violences;
- ◇ Dotation en fournitures scolaires de treize mille huit cent vingt (13.820) élèves dont, cinq mille quatre cent quatre vingt dix neuf (5.499) filles, soit le nombre d'enfants ayant fréquenté lesdits établissements pendant l'année scolaire 2012-2013.
- ◇ Formation rapide de cent quarante deux (142) personnes ressources en tenue de classe afin de les permettre de dispenser les cours aux enfants en attendant le retour effectif des enseignants titulaires ;
- ◇ Formation de soixante seize (76) enseignant (e)s en appui psycho-social, soit deux enseignant (e)s par école cible ;
- ◇ Dotation de cinq (05) écoles en tentes et accessoires pour la construction d'espaces d'éducation temporaire dans les écoles entièrement détruites lors des affrontements ;
- ◇ Appui à la reconstruction de deux (02) écoles entièrement détruites lors des affrontements.
- ◇ Organisation de causeries éducatives sur le respect de la diversité, l'acceptation et la résolution non violente des conflits dans les milieux formels et non formels dans les communautés de Koulé, Beyla et N'Zérékoré.

2. Enseignement et apprentissage

- ◇ Appui à six (06) écoles pour la réparation des meubles et la reconstitution des dossiers administratifs des apprenants et enseignants, détruits lors des affrontements ;
- ◇ Organisation d'une campagne de sensibilisation sur la paix, l'acceptation et le respect de la diversité dans les trois (03) communautés ayant constitué l'épicentre des violences;
- ◇ Introduction de l'enseignement des droits humains dans les écoles afin de préparer les enfants de Guinée à la participation à une société multiculturelle, non violente et respectueuse des droits humains.

3. Politique de coordination et participation communautaire en matière d'éducation

- ◇ La formation des structures communautaires et scolaires des zones couvertes par l'évaluation en prévention et gestion des conflits ;



DIFFICULTES RENCONTREES :

Malgré la volonté manifeste de notre équipe de fournir le maximum des informations en terme de besoins en éducation dans les zones touchées par les violences intercommunautaires, des difficultés non moins importantes ont été rencontrées. Il s'agit entre autres de :

- L'accès à certaines zones à cause de la période hivernale ;
- L'indisponibilité de certains Directeurs malgré que leurs écoles aient été occupées ou pillées.
- L'insécurité sur les axes routiers empruntés par les agents, nécessitant parfois, un accompagnement particulier ;

CONCLUSION/RECOMMANDATION

Afin d'apporter des réponses efficaces aux besoins en éducation identifiés par l'évaluation, il serait important de planifier les activités s'y référant en deux grandes catégories que sont : les activités à réaliser à « court terme » et les activités à réaliser à « long terme ».

Par activités à réaliser à « court terme », on entend, l'appui à toutes les initiatives permettant aux apprenants, aux enseignants et aux communautés de faire une rentrée scolaire paisible et inclusive. Il s'agit entre autres de:

1. L'organisation d'une campagne de sensibilisation sur la paix, l'acceptation et le respect de la diversité dans les trois (03) communautés ayant constitué l'épicentre des violences;
2. La dotation de cinq (05) écoles en tentes et accessoires pour la construction d'espaces d'éducation temporaire dans les écoles entièrement détruites lors des affrontements ;
3. L'appui à six (06) écoles pour la réparation des meubles et la reconstitution des dossiers administratifs des apprenants et enseignants, détruits lors des affrontements ;
4. La formation rapide de cent quarante deux (142) personnes ressources en tenue de classe afin de les permettre de dispenser les cours aux enfants en attendant le retour effectif des enseignants titulaires ;
5. La formation de soixante seize (76) enseignant(e)s en appui psycho-social, soit deux enseignant(e)s par école cible ;
6. L'animation d'activités d'éducation à la paix et de résolution non-violente des conflits par les enfants dans trente huit (38) écoles des zones ayant constitué l'épicentre des violences;
7. La dotation en fournitures scolaires de treize mille huit cent vingt (13.820) élèves dont, cinq mille quatre cent quatre vingt dix neuf (5.499) filles, soit le nombre d'enfants ayant fréquenté lesdits établissements pendant l'année scolaire 2012-2013.
8. L'appui à la reconstruction de deux (02) écoles entièrement détruites lors des affrontements (voir photos de couverture).
9. L'organisation de causeries éducatives sur le respect de la diversité, l'acceptation et la résolution non violente des conflits dans les milieux formels et non formels dans les communautés de Koulé, Beyla et N'Zérékoré.

Par activités à réaliser à « moyen ou long terme », on entend, toute initiative permettant aux communautés et aux structures scolaires, d'acquérir des compétences afin de jouer un rôle positif en matière de connaissance et de respect des droits de la personne ainsi que la prévention et la gestion d'éventuels cas de conflits. Ce sont :

- La formation des structures communautaires et scolaires des zones couvertes par l'évaluation en prévention et gestion des conflits ;
- L'introduction de l'enseignement des droits humains dans les écoles afin de préparer les enfants de Guinée en général et ceux des zones de Koulé, Béyla et N'Zérékoré en particulier, à la participation à une société multiculturelle, non violente et respectueuse des droits humains.



3. Suivi des apprentissages, l'appui psychosocial et la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes en situation difficile dans les centres de formation professionnelle de N'Zérékoré et Macenta

Contexte et justification de l'activité

Depuis son accession à l'indépendance en 1958, la Guinée n'a été gouvernée que par des régimes corrompus et dictatoriaux qui ont enrichi l'élite dirigeante tout en causant d'importantes souffrances aux populations civiles. Pendant plus de cinquante ans, de nombreuses crises sociopolitiques ont marqué la vie de la nation.

Amnesty International, estime à plus de cinquante mille, les pertes en vies humaines engendrées par ces différents régimes qui se sont succédé à la tête de la Guinée.

Les récents efforts entrepris en 2010 pour une transition du pays vers un régime démocratique n'ont pas été faciles. Ainsi, en 2009, des mineurs et autres jeunes à risque ont été irrégulièrement enrôlés au sein des forces armées puis libérés sans mesure d'accompagnement après qu'ils aient été largement initiés au maniement d'armes à feu et à l'utilisation d'autres types d'armes de guerre.

La situation particulière de ces jeunes est encore aggravée par l'insécurité alimentaire et le manque d'emploi que connaît la Guinée depuis plusieurs décennies.

Aussi, les conflits armés qui ont déchiré les pays de la sous région depuis les années 90 ont fortement affecté la région forestière et plus particulièrement les villes de N'zérékoré, Macenta et Guéckédou faisant d'elles l'épicentre de tous les conflits et troubles qui secouent la région.

L'analyse des causes profondes de cette situation révèle, entre autres, que la pauvreté et le chômage des jeunes, le manque de compétences professionnelles pour entrer sur le marché de l'emploi, met ces jeunes dans une situation de vulnérabilité accrue propice aux manipulations de tout genre.

Lors des événements intercommunautaires qui ont secoué la région forestière en mi-juillet 2013, les jeunes ex-kaleah étaient ainsi en première ligne.

Au terme de la première phase du projet (2011 – 2013), des résultats importants ont été obtenus, notamment : 730 de ces jeunes ont obtenu leurs diplômes de fin de formation professionnelle tandis que 357 autres étaient admis aux examens de fin d'année. Soit (89%) de taux de réussite.

Cependant, malgré ces résultats encourageants, des efforts restent à consentir notamment dans les domaines de la réinsertion socio-économique des diplômés, la poursuite des cursus scolaires par les bénéficiaires inscrits dans les filières de trois (03) ans, la formation des jeunes à l'esprit d'entreprise et la sensibilisation pour le maintien et la consolidation d'un climat de paix et de non-violence en Guinée.

Dans le souci d'apporter une réponse aux préoccupations constatées à l'issue de la première phase, l'UNICEF et le Gouvernement Guinéen ont initié cette seconde phase (2013 – 2014).

Pour sa mise en œuvre, les ONG MDE et ENFANCE DU GLOBE, à travers leurs expériences ont été sollicitées pour l'accompagnement psycho – social et la réinsertion socio professionnelle des jeunes cela, à travers, l'appui-conseil, la formation en entrepreneuriat développé par des travailleurs sociaux recrutés par lesdites ONG.



Objectifs du projet

Objectif général : D'ici fin Décembre 2014, 1.076 jeunes vulnérables formés dans les centres de formations professionnelles des régions de Conakry, Kankan et Nzérékoré, ont acquis les compétences professionnelles permettant de réduire leur vulnérabilité, de réussir leur insertion dans la vie socioprofessionnelle et de contribuer durablement à la Consolidation de la Paix.

Objectifs spécifiques :

- ◆ D'ici fin Décembre 2014, 1.076 jeunes diplômés des CFP des régions administratives de Conakry, Nzérékoré et Kankan sont aptes à s'engager dans des projets individuels et ou collectifs d'insertion à l'emploi ;
- ◆ L'encadrement psychosocial et l'accompagnement de proximité des jeunes permettant à ces derniers de jouir pleinement de leurs droits et de contribuer à la Promotion de la culture de la Paix, de la Non-violence et de la lutte contre les VBG, MGF, planification familiale, ... sont réalisés ;
- ◆ L'appui institutionnel, la Coordination et Suivi/Evaluation nécessaires à la réussite du projet et la capitalisation des résultats sont réalisés ;

Niveau d'avancement des activités

ENFANCE DU GLOBE étant responsable de la coordination des activités du projet dans les préfectures de N'Zérékoré et de Macenta a déjà livré aux bénéficiaires une diversité de services liés à leur apprentissage et à leur entrée sur le marché de l'emploi. Ce sont :

- ◆ L'actualisation des données statistiques de tous les bénéficiaires en situation de classe dans les centres de formation professionnelle dont le CFP et l'école de Santé de N'Zérékoré et l'ENAE de Macenta ;
- ◆ Le paiement des arriérés de transport pour les jeunes apprenants pour les mois de Novembre et Décembre 2013 ;
- ◆ Le paiement des frais de diplômes pour tous les jeunes sortants ;
- ◆ L'achat et la dotation des jeunes en fourniture.

Ces services continuent et ils doivent à terme permettre à tous les jeunes bénéficiaires, de bénéficier d'un appui psychosocial, disposer d'un diplôme de fin d'études dans une filière professionnelle donnée et obtenir ou créer un emploi.



4. L'organisation à N'Zérékoré, de la Journée Internationale des Volontaires sur le mandat du chargé du programme de volontariat des Nations Unies en Guinée.

Résumé Exécutif

A l'image des autres pays membres de l'organisation des Nations Unies (ONU), la République de Guinée a célébré ce jeudi 05 décembre 2013, la Journée Internationale des Volontaires, occasion par laquelle un grand hommage a été rendu aux Volontaires des Nations Unies et à toutes les autres personnes œuvrant volontairement et inlassablement à travers le monde pour l'amélioration des conditions de vie des populations les plus pauvres.

Le thème «l'engagement volontaire compte», choisi cette année, a été un créneau pour inviter les jeunes de partout dans le monde en général et en Guinée, en particulier, à consacrer une partie de leur temps au profit de l'amélioration des conditions de vie des populations les plus démunies.

Aussi, «l'engagement volontaire compte» fut un message fort à l'endroit des jeunes les invitant à s'impliquer dans des actions contribuant à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement, objectifs auxquels la Guinée a adhéré en 2000 mais dont une évaluation à mi-parcours, réalisée en 2010, a indiqué l'incertitude à atteindre par la Guinée d'ici 2015.

À N'Zérékoré, la célébration de la treizième journée Internationale des Volontaires a été une occasion pour partager avec les jeunes de la Région, la compréhension des Objectifs du Millénaire pour le Développement, leur expliquer le niveau actuel d'atteinte de ces objectifs par la Guinée et attirer leur attention sur la nécessité de leur implication volontaire dans des activités concourant à la réalisation de chacun des huit (08) objectifs.

L'objectif principal de l'organisation de cette journée à N'Zérékoré était de Sensibiliser les jeunes de la Région sur l'importance du volontariat dans la communauté et les encourager dans le volontariat.

Pour y parvenir, les activités ci après ont été réalisées :

1. Présentation d'une saynète par la troupe du centre universitaire de N'Zérékoré, d'une pièce théâtrale sur « *la place du volontariat dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement par la Guinée* ».
2. Présentation d'une communication sur le volontariat et comment devenir un volontaire.
3. Témoignages de trois volontaires dont deux (02) nationaux et un (01) de la CEDEAO ;
4. Animation d'une séance de questions réponses entre les jeunes participants à la cérémonie, les Volontaires présents dans la salle et le Directeur Préfectoral de la Jeunesse de N'Zérékoré ;
5. Enregistrement de nouveaux jeunes aspirants au volontariat.

Description des activités réalisées :

Présentation d'une pièce théâtrale sur « la place du volontariat dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement par la Guinée »

L'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement est l'un des plus grands défis auquel notre pays est confronté. En effet, la revue à mi-parcours faite en 2010 par un groupe d'experts des Nations Unies a montré que sur les huit objectifs, aucun ne pourrait être atteint par la Guinée en 2015.

C'est soucieuse de cet enjeu, que la troupe théâtrale du centre universitaire de N'Zérékoré a monté et présenté une saynète sur la place du volontariat dans l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement.



Devant un public complètement acquis à la cause de l'évènement, les jeunes universitaires ont dans leur saynète, présenté un pays dont le secteur éducatif souffre du manque d'infrastructures et d'enseignants dans les écoles. Après une série de plaidoyers réalisés par les différents Ministères, le manque de ressources financières a fait que de nouvelles écoles ne peuvent pas être construites et de enseignants ne peuvent être recrutés. C'est finalement un engagement volontaire des jeunes, ouvriers et diplômés, qui a permis de combler le vide dans ce secteur tout en permettant au Gouvernement, d'enregistrer des résultats positifs dans le secteur éducatif.



Les jeunes de la troupe théâtrale du centre universitaire de N'Zérékoré en pleine présentation de leur saynète

Présentation d'une communication sur le volontariat CEDEAO et comment en devenir ?

Le Volontariat CEDEAO est l'un des types de volontariat actuellement en cours d'expérimentation dans notre pays. Dans le but d'expliquer aux Jeunes élèves et étudiants de la Région Administrative de N'Zérékoré, ce qu'est le programme de Volontariat de la CEDEAO et comment en devenir, une communication a été faite par Siaka CAMARA, Volontaire de la CEDEAO en poste à Beyla. Dans Sa communication, Monsieur Siaka CAMARA a présenté à l'auditoire :

- ◆ La CEDEAO ;
- ◆ Le programme Volontariat de la CEDEAO ;
- ◆ Les objectifs globaux du Programme Volontariat de la CEDEAO (PVC) ;
- ◆ Les domaines d'intervention du programme de volontariat CEDEAO
- ◆ La mission des volontaires de la CEDEAO ;
- ◆ Le processus de recrutement des volontaires de la CEDEAO ;
- ◆ Les conditions de travail et
- ◆ Les défis auxquels le programme volontariat de la CEDEAO est confronté.



Cette présentation a permis aux jeunes participants d'avoir de larges informations sur le Programme Volontariat de la CEDEAO jusqu'aux défis auxquels il est confronté.

Au terme de la communication du Volontaire de la CEDEAO, deux volontaires nationaux ont pris la parole pour expliquer à l'auditoire, comment ils sont devenus volontaires, les activités qu'ils ont réalisées dans leurs communautés d'affectation et les expériences qu'ils en ont tirées.

Il est ensuite revenu aux Volontaires des Nations Unies présentes dans la salle, d'inviter chacune dans son intervention, les jeunes de N'Zérékoré à s'impliquer dans le volontariat car ont-elles expliqué, c'est du volontariat National que l'on part vers celui de la CEDEAO et au finish vers le volontariat des Nations Unies.



M. Siaka Camara, Volontaire de la CEDEAO basé à Beyla, quelques minutes avant sa communication.



Un Volontaire national expliquant ses expériences à l'auditoire



Rosine (à gauche) et Alice (à droite) Volontaires des Nations Unies au HCR et au HCDH lors de leurs interventions

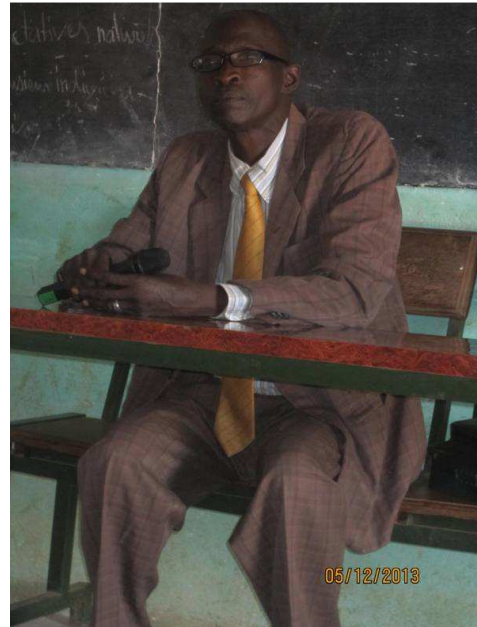


Animation d'une séance de questions réponses entre les jeunes participants, les Volontaires et le Directeur Préfectoral de la Jeunesse de N'Zérékoré.

Avant la fin de la cérémonie, une séance de questions réponses a été ouverte entre les jeunes élèves et étudiants présents dans la salle les volontaires et le Directeur Préfectoral de la Jeunesse de N'Zérékoré qui encadre les volontaires nationaux à N'Zérékoré. Les questions des jeunes, pour la plupart orientées vers le volontariat ont trouvé des réponses appropriées à travers les Volontaires déjà en poste tant au niveau national, de la CEDEAO et du système des Nations Unies.



Mme Rosine du HCR répondant aux questions des jeunes sur le volontariat



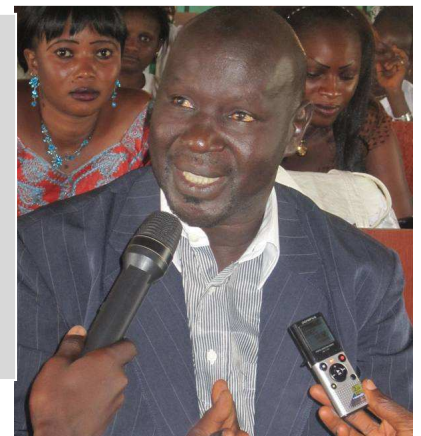
M. Dianfo Chérif Directeur Préfectoral de la Jeunesse de N'Zérékoré écoutant avec attention, les questions des jeunes sur le Volontariat National.

A noter que la célébration de cette journée a connu la participation de plusieurs autorités préfectorales qui ont tour à tour salué la célébration de la JIV 2013 à N'Zérékoré avant d'inviter les jeunes à intégrer cette opportunité d'emploi et de carrière au sein des institutions nationales et internationales.



De la gauche vers la Droite :
M. Moustapha CAMARA,
Inspecteur Régional de la
Jeunesse de N'Zérékoré et

M. Amara CAMARA,
Secrétaire General chargé
des Affaires Administratives,
Représentant M. le Préfet de
N'Zérékoré, lors de leurs
allocutions d'ouverture.





Difficultés rencontrées :

En dépit du dévouement des Agents de l'ONG ENFANCE DU GLOBE, la principale difficulté rencontrée dans le cadre des activités de la célébration de cette journée est l'insuffisance des ressources financières. Ce qui a conduit l'ONG à prendre en charge, une importante partie des activités réalisées dans le cadre des préparatifs.

Résultats obtenus :

- ◆ Cinq cent jeunes, élèves et étudiants de N'Zérékoré sont informés sur l'importance du volontariat et comment devenir un volontaire;
- ◆ Trente jeunes se sont fait enregistrés pour exercer des activités de volontariat dans les communautés et dans une diversité de domaines ;
- ◆ L'action des volontaires dans les communautés est promue auprès des jeunes, des autorités préfectorales, communales et universitaires de N'Zérékoré.

Recommandations :

Pour une éventuelle bonne organisation de cette activité à N'zérékoré, il serait important de :

- ◆ Améliorer le budget alloué à l'activité et le rendre disponible à temps ;
- ◆ Prévoir des activités de terrain en faveur des personnes vulnérables ;